



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

SEANCE DU JEUDI 13 JUIN 2024

Le jeudi 13 juin 2024 à 18h30, le Conseil d'agglomération, légalement convoqué le jeudi 6 juin 2024, s'est réuni à l'Espace Jean Blanc de la commune de Port, sous la présidence de Monsieur Michel MOURLEVAT.

Présents	Excusés	Absents	Pouvoirs
53	5	11	10

Présents : M. MOURLEVAT, M. EMIN, M. THOMASSET, M. CRACCHIOLO, Mme ESCODA, M. HARMEL, Mme COMUZZI, M. VAREYON, Mme RAVET, M. DELAGNEAU, M. TURC, M. COMTET, M. MATZ, M. MAIRE, Mme ANTUNES, M. AUBOEUF, M. BENOIT, Mme BERGER, Mme BERTRAND, Mme BEY, M. BOURGEAIS, M. BROCHARD, Mme CHANTRAN-DUC (suppléante de M. BUQUET), M. de LEMPS, M. DEGUERRY, Mme DEGUERRY, M. DOCHE, M. DONZEL, M. DRUET, Mme DUBARE, M. DUFOUR, M. DUPARCHY, M. DUPONT Jean-François, Mme EMIN, Mme FLORE, M. GERVASONI, M. GIROD, M. GUENRO, M. JUILLARD, M. LENSEL, Mme LEVILLAIN, M. MARTINEZ, M. MOINE, M. MONACI, M. MOREL, Mme MOREL Jeannine, M. PALISSON, M. PERNOD, M. RAVOT, Mme SERRE, M. TORRION, M. VAILLOUD, M. ZAMBON (suppléant de M. DUCRET).

Excusés : M. ARMETTA, Mme CHEVAUCHET, M. GUILLET, M. ISSARTEL, M. MATHIEU.

Absents : M. AKHLAFA, M. BERGEOT, M. KAYGISIZ, Mme MANDUCHER, M. MARTINAND, M. MILLET, Mme MOREL Anne, M. NIVEL, Mme PITTI, Mme REGLAIN, Mme VOLAN.

Pouvoirs : M. PERRAUD (pouvoir à M. CRACCHIOLO), M. BRITEL (pouvoir à Mme DUBARE), Mme COLLET (pouvoir à Mme LEVILLAIN), Mme DOMINGUEZ (pouvoir à M. EMIN), M. DUPONT Noël (pouvoir à M. MATZ), M. FOUILLAND (pouvoir à M. MARTINEZ), Mme GUIGNOT (pouvoir à M. VAREYON), M. GUINET (pouvoir à M. DONZEL), Mme LIEVIN (pouvoir à M. BOURGEAIS), M. TOURNIER-BILLON (pouvoir à Mme BEY).

Le quorum étant atteint, le Conseil d'agglomération peut délibérer.

Conformément à l'article L 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil d'agglomération nomme à l'unanimité, Mme Marie-Claire EMIN, Secrétaire de séance.

Conservatoire à Rayonnement Départemental du Haut-Bugey – Règlement intérieur.

Rapporteur : M. THOMASSET

Le Conseil d'agglomération est sollicité pour approuver le règlement intérieur du Conservatoire à Rayonnement Départemental.

Ce document est indispensable au bon fonctionnement de l'établissement et aux règles inhérentes à la scolarité des élèves.

Le Conseil d'agglomération,
Par 63 voix pour,

- **APPROUVE** le règlement intérieur du Conservatoire à Rayonnement Départemental du Haut-Bugey, tel que présenté en annexe.
- **DONNE POUVOIR** au Président pour l'exécution de la présente délibération.

Fait à Oyonnax, le 17 juin 2024.

Le Président,



Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Conservatoire à Rayonnement Départemental du Haut-Bugey -
Règlement intérieur.

.....

Date de décision: 13/06/2024

Date de réception de l'accusé 18/06/2024
de réception :

.....

Numéro de l'acte : 13062024_202461

Identifiant unique de l'acte : 001-200042935-20240613-13062024_202461-DE

.....

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 5 .2

Institutions et vie politique

Fonctionnement des assemblees

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....

Nom du fichier : 9-CRD-RI.pdf (99_DE-001-200042935-20240613-13062024_202461-
DE-1-1_1.pdf)